

Accessibilité de l'établissement

Votre établissement doit offrir l'accès aux bâtiments, à l'information, à la communication et aux prestations proposées pour tous.



Le bâtiment et tous les services proposés sont-ils accessibles à tous ?

OUI NON



Le personnel vous informe-t-il de l'accessibilité du bâtiment et des services ?

OUI NON



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

• Le personnel y est-il sensibilisé ?

C'est à dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

OUI NON

• Le personnel est-il formé ?

C'est à dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

OUI NON

• Le personnel sera-t-il formé prochainement ?

OUI NON

Date :/...../.....



Matériel adapté

• Le matériel est-il entretenu et réparé ?

OUI NON

• Le personnel connaît-il le matériel ?

OUI NON



Nom du responsable « accessibilité de l'établissement »

Anne-Laure PAULET, secrétaire générale

Tél. : 01.42.61.53.59

Consultation du registre public d'accessibilité



A l'accueil

Sur le site internet : www.afje.org/info/accessibilite

Autre :

Certaines prestations ne sont pas accessibles

(Liste des lieux ou prestations de l'établissement qui ne sont pas encore accessibles ou qui font l'objet d'une dérogation. Ex. : les sanitaires, l'entrée, les caisses, le sauna, la piscine...).

1. À titre d'ergonomie, le bâtiment abritant le siège de l'AFJE n'est pas accessible aux PMR. Équipés de fauteuils roulants. Tous nos services sont accessibles en ligne, ou peuvent faire l'objet d'une aide, ou d'adaptations.

• Ce service sera accessible Date :/...../..... OUI

• Ce service ne sera pas accessible (Voir l'autorisation) NON

• Une aide peut-elle être disponible à la demande ou sur réservation ? OUI NON

2.

• Ce service sera accessible Date :/...../..... OUI

• Ce service ne sera pas accessible (Voir l'autorisation) NON

• Une aide peut-elle être disponible à la demande ou sur réservation ? OUI NON

3.

• Ce service sera accessible Date :/...../..... OUI

• Ce service ne sera pas accessible (Voir l'autorisation) NON

• Une aide peut-elle être disponible à la demande ou sur réservation ? OUI NON

4.

• Ce service sera accessible Date :/...../..... OUI

• Ce service ne sera pas accessible (Voir l'autorisation) NON

• Une aide peut-elle être disponible à la demande ou sur réservation ? OUI NON